

**« ASS FORMIRIS
PAYS DE LA LOIRE »**

Siège social : 47 Rue François Bruneau

B.P. 33212

44032 - NANTES CEDEX 01

=====

Exercice du 1er septembre 2013 au 31 août 2014

**RAPPORT
du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

SAS Cabinet BONRAISIN - GUIBAL
*Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*
73 rue Chanteclerc - 44300 NANTES
Tél. 02 40 40 58 58 - Fax : 02 40 94 40 61
contact@figura-expert.fr

ASS FORMIRIS PAYS DE LA LOIRE**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
Sur les comptes annuels
Au titre de l'exercice clos le 31 août 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 5 décembre 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « FORMIRIS PAYS DE LA LOIRE » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par

sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des estimations significatives retenues, ainsi que sur l'information de l'impact sur les comptes des événements et décisions importantes intervenues au cours de l'exercice. Ces éléments n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à NANTES

Le 18 novembre 2014



SAS CABINET BONRAISIN GUIBAL

Arnaud BONRAISIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

BILAN AU 31 AOUT 2014

ACTIF	N			N - 1
	BRUT	Amortissements et provisions	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Concessions, brevets, licences, logiciels Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations et agencements Autres immobilisations corporelles Avances et acomptes	163 362,90 42 750,46	163 284,46 39 345,41	78,44 3 405,05	549,26 5 467,63
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00		0,00	0,00
TOTAL I	206 113,36	202 629,87	3 483,49	6 016,89
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES Clients et comptes rattachés Créances fédérales (sur SN et/ou AT) (1) Autres créances	10 688,24 305,00 135,24		10 688,24 305,00 135,24	11 300,35 81 178,52 0,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	103 770,94		103 770,94	102 698,94
DISPONIBILITES	1 089 235,44		1 089 235,44	1 237 548,31
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	161,32		161,32	160,78
TOTAL II	1 204 296,18	0,00	1 204 296,18	1 432 886,90
CHARGES A REPARTIR				
TOTAL GENERAL	1 410 409,54	202 629,87	1 207 779,67	1 438 903,79

(1) Soldes dotations et/ou cofinancements de formation entre AT

BILAN AU 31 AOUT 2014

PASSIF	N	N - 1
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs	8 745,74	8 745,74
Réserves affectées à la formation	196 272,86	136 880,22
Réserves affectées au fonctionnement	490 649,56	466 167,85
Autres réserves		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	124 594,41	83 874,35
TOTAL I	820 262,57	695 668,16
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour indemnité de départ à la retraite	46 480,00	40 196,00
Autres provisions pour risques et charges		
TOTAL II	46 480,00	40 196,00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 433,71	626 591,50
Dettes fiscales et sociales	73 352,84	75 680,09
Dettes fédérales (1)	2 250,55	0,00
Autres dettes	0,00	768,04
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL III	341 037,10	703 039,63
TOTAL GENERAL	1 207 779,67	1 438 903,79

(1) Soldes dotations et/ou cofinancements de formation entre AT

COMPTE DE RESULTAT AU 31 AOUT 2014

	N	N - 1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Dotations Fédérales et autres subventions	2 387 215,12	2 331 338,31
Autres produits	0,00	0,00
Transfert de charges	0,00	0,00
Reprises sur provisions	0,00	0,00
Total des produits d'exploitation	2 387 215,12	2 331 338,31
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de formations (FP/FT)	1 509 983,16	1 501 511,66
Frais annexes (FD/FH)	217 689,55	218 293,25
Total charges de formation	1 727 672,71	1 719 804,91
Autres achats et charges externes	154 700,24	156 647,45
Impôts, taxes et versements assimilés	971,78	958,41
Salaires et traitements	252 095,64	247 223,65
Charges sociales	130 719,30	133 981,75
Dotations aux amortissements et aux provisions		
• dotations aux amortissements	2 533,40	2 011,56
• dotations aux provisions	6 284,00	2 779,00
Autres charges	0,00	0,23
Total des charges d'exploitation	2 274 977,07	2 263 406,96
RESULTAT D'EXPLOITATION	112 238,05	67 931,35
PRODUITS FINANCIERS	15 216,36	20 107,76
CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	15 216,36	20 107,76
RESULTAT COURANT	127 454,41	88 039,11
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 888,50	1 215,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 888,50	1 355,76
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	-140,76
Impôts sur les sociétés	2 860,00	4 024,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	124 594,41	83 874,35

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2014, dont le total est de 1 207 779,67 €, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 124 594,41 €.

BONRAISIN-GUIBAL

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2013 au 31/08/2014.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événements majeurs à mentionner pour l'année 2013-2014. Notons cependant la constitution, au 1^{er} février 2014, d'une UES (Unité Economique et Sociale) issue de la création de l'accord de groupe Formiris du 30 juin 2008.

Les sources de financement réparties en 4 dotations fédérales (PFC, FIC, Programmation Territoriale et Fonctionnement) permettent l'analyse du résultat.

Les résultats spécifiques au Plan Fédéral Concerté (PFC) et à la Formation Initiale Continué (FIC) sont équilibrés. Signalons néanmoins que pour la FIC, la partie liée au frais de fonctionnement, notamment « l'ingénierie en co-responsabilité », non budgété et non connu au moment de la clôture des comptes 2012-2013, a été comptabilisée cette année 2013/2014.

Celui relatif à la Programmation Territoriale présente cette année un excédent de 110 116,41 €. La dotation perçue à ce titre (CRE + Axes Prioritaires) s'élève à 827 101,17 €, les dépenses de formation atteignent la somme de 716 984,76 €. Une différence qui s'explique, d'une part, par la consommation du Crédit de Référence égale à 95,23 % (de l'enveloppe) utilisés pour le 1^{er} degré et 93,34 % pour le 2nd degré (CREDO compris). Notons, pour info, que les sommes avancées par l'association dans le cadre du service CREDO (dépassement du Crédit de Référence) s'élèvent à 50 378 € et n'ont pas été refacturées aux Etablissements. D'autre part, par une dépense moins importante que ce que prévoyait le budget des axes prioritaires.

Enfin, le résultat dégagé par le Fonctionnement est excédentaire de 14 478 €. Ce dernier excédent s'explique principalement :

- ☞ Sur le poste des dotations fédérales : par la matérialisation de la dotation non comptabilisée en 2012/2013 s'élevant à 6 416 € et pour l'exercice 2013/2014, par la réception de 2 autres dotations, une 1^{ère} relative à la « Mise en œuvre FormElie » d'un montant de 2 730 € pour laquelle une contrepartie est constatée en charge de personnel pour le même montant et une 2^{ème} dotation qui elle concerne l'investissement d'une salariée de l'AT à « l'Instance Représentative du Personnel de l'Unité Economique et Sociale » et s'élève à 5 280 €.
- ☞ Sur le poste des produits financiers : une trésorerie placée, à nouveau cette année, en Bon de Caisse et sur un Livret a permis de constater des produits financiers s'élevant à 15 216 €. En contrepartie, le livret « partenaire association » sur lequel une partie de la trésorerie a été placée est soumis à l'impôt sur les sociétés, une charge de 2 860 € a donc été constatée et diminue les produits financiers.

Par ailleurs, signalons que le litige avec le prestataire expliquant la provision pour charge exceptionnelle enregistrée en fin d'année 2011-2012, pour un montant de 2 842 € et concernant le piratage de nos lignes téléphoniques survenu fin novembre 2011, n'est toujours pas résolu.

B - PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2014 ont été établis et présentés en appliquant le plan comptable défini par le règlement du Comité de réglementation comptable (CRC) 99-01 et ses adaptations, et conformément aux dispositions du plan comptable des associations. Les recommandations du « manuel de gestion » ont été suivies dans l'élaboration des comptes annuels. On notera toutefois que les lignes « impôts, taxes et versements assimilés » et « charges sociales » tiennent seulement compte des recommandations du manuel de gestion.

Il est fait application, pour la sixième année consécutive, de la dernière version du manuel de gestion visant à développer une harmonisation des procédures au sein de la Fédération Formiris et intégrant le processus de consolidation des comptes.

Il est fait utilisation pour la cinquième année et en partenariat avec les services nationaux, du logiciel de paye SAGE.

Les conventions comptables ont été appliquées, conformément aux dispositions du règlement 99-01, dans le respect des principes comptables suivants :

- de prudence, de régularité et de sincérité,
- de continuité de l'exploitation,
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

C - COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels de l'Association Territoriale Formiris Pays de la Loire sont combinés au sein de la Fédération Formiris.

D - EVENEMENTS POST-CLOTURE : NEANT

E - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Les produits d'exploitation

Produits	N	N-1	Variations
Dotation à la programmation territoriale	827 101,17	803 010,84	24 090,33
Dotation au Plan fédéral concerté	627 387,55	583 338,17	44 049,38
Dotation à la formation initiale continuée	383 300,40	392 989,30	-9 688,90
Dotation de fonctionnement	535 000,00	552 000,00	-17 000,00
Autres subventions	14 426,00	0,00	14 426,00
Subventions d'exploitation ou Dotations fédérales & autres subventions	2 387 215,12	2 331 338,31	55 876,81
Fonds propres des établissements	0,00	0,00	0,00
Refacturation frais de format° & connexes	0,00	0,00	0,00
Autres produits liés à la formation	0,00	0,00	0,00
Locations	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition de personnels	0,00	0,00	0,00
Cotisations des membres de l'AG	0,00	0,00	0,00
Cotisations des établissements	0,00	0,00	0,00
Autres produits liés au fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Produits convention SAAR	0,00	0,00	0,00
Frais de dossiers	0,00	0,00	0,00
Autres produits des autres activités	0,00	0,00	0,00
Transfert de charges	0,00	0,00	0,00
Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 387 215,12	2 331 338,31	55 876,81

Charges de formation

Charges de formation	N	N-1	Variations
Frais pédagogiques	1 509 983,16	1 501 511,66	8 471,50
Innovation, recherche	0,00	0,00	0,00
Ingénierie	0,00	0,00	0,00
Charges de Formation sur exercice 09/10	2 888,50	1 355,76	1 532,74
Total achats de formation	1 512 871,66	1 502 867,42	10 004,24
Frais de déplacement (stagiaires)	160 264,55	158 093,25	2 171,30
Frais d'hébergement (stagiaires)	57 425,00	60 200,00	-2 775,00
Total frais annexes	217 689,55	218 293,25	-603,70
Total charges de formation	1 730 561,21	1 721 160,67	9 400,54

Autres achats et services externes

Autres achats et services externes	N	N-1	Variations
Achats de matériels, équipements & travaux (fournitures de bureau,...)	999,14	2 339,18	-1 340,04
Achats non stockés (EDF, gaz, essence,)	2 813,30	3 023,53	-210,23
Sous-traitance	0,00	0,00	0,00
Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00
Locations	7 506,23	5 796,46	1 165,59
Entretien, réparations, maintenance	3 330,28	3 183,20	147,08
Primes d'assurances	775,37	750,76	24,61
Etudes & recherches	0,00	0,00	0,00
Documentation	206,15	201,00	5,15
Personnel extérieur	97 890,00	97 572,14	317,86
Rémunérations d'interm. et honoraires (*)	6 683,71	6 183,55	500,16
Publicité, publications, relations publiques	200,00	250,00	-50,00
Déplacements, missions & réceptions	28 522,78	31 438,17	-2 915,39
Frais postaux et frais de télécommunications	5 544,71	5 628,95	459,94
Divers (services bancaires, cotisations, ...)	228,57	280,51	-51,94
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Total autres achats et services externes	154 700,24	156 647,45	-1 947,21

Impôts et taxes

Impôts et taxes	N	N-1	Variations
Taxe foncière	971,78	958,41	13,37
Taxe sur les bureaux (en Ile de France)	0,00	0,00	0,00
Impôt Société	2 860,00	4 024,00	-1 164,00
Total impôts et taxes	3 831,78	4 982,41	-1 150,63

Frais de personnel

Charges de personnel	N	N-1	Variations
Salaires, appointements, primes	251 917,13	247 269,86	4 647,27
Indemnités de précarité	0,00	0,00	0,00
Variat° dettes provis. pour congés à payer	119,00	-208,00	327,00
Variat° dettes provis. pour primes (1)	59,51	161,79	-102,28
Total salaires et traitements	252 095,64	247 223,65	4 871,99
Taxe sur les salaires	9 704,68	19 085,35	-9 380,67
Formation professionnelle continue	1 385,47	1 359,83	25,64
Cotisations Sécurité sociale	83 453,03	81 639,41	1 813,62
Cotisations prévoyance	3 642,53	3 526,81	115,72
Cotisations retraite	21 253,43	20 985,09	268,34
Cotisations complémentaire santé	6 572,72	6 068,80	503,92
Autres charges sociales	4 472,38	1 210,98	3 261,40
Variat° chg fiscales pr congés à payer	171,00	93,00	78,00
Variat° chg sociales pour primes (1)	64,06	12,48	51,58
Total charges salariales	130 719,30	133 981,75	-3 262,45

(1) Y compris prime pour indemnité de précarité sur CDD

Résultat financier

Pour la 3ème année consécutive, la trésorerie est placée en Bon de Caisse Progressif et sur un Livret Partenaire Association soumis à fiscalité (24%). Au 31/08/2014, les intérêts courus à recevoir ont été évalués en respectant les conditions particulières des contrats souscrits.

Résultat financier	N	N-1	Variations
Plus-values sur placement	0,56	4,70	-4,14
Intérêts sur livret	15 215,80	20 103,06	-4 887,26
Autres produits	0,00	0,00	0,00
Total produits financiers	15 216,36	20 107,76	-4 891,40
Agios	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur emprunt	0,00	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Total charges financières	0,00	0,00	0,00
Total résultat financier	15 216,36	20 107,76	-4 891,40

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	N	N-1	Variations
Produits des Cessions d'Eléments d'Actif	0,00	0,00	0,00
Produits sur exercice antérieur (PNC 10/11)	2 888,50	1 215,00	1 673,50
Total produits exceptionnels	2 888,50	1 215,00	1 673,50
Valeurs Comptabl des éléments d'actif cédé	0,00	0,00	0,00
Charges excp. de Fonctionn.	0,00	0,00	0,00
Charges sur exercice antérieur (PNC+FIC 11/12 + 10/11)	2 888,50	1 355,76	1 532,74
Total charges exceptionnelles	2 888,50	1 355,76	1 532,74
Total résultat exceptionnel	0,00	-140,76	140,76

G - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

TABLEAU DE VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	3 675,30	0,00	3 675,30	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total I	3 675,30	0,00	3 675,30	0,00
Corporelles				
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations & agencements	163 362,90	0,00	0,00	163 362,90
Installations techniques, mat. & outillage	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel de bureau & informatique	31 375,69	0,00	14 129,46	17 246,23
Mobilier	26 016,30	0,00	512,07	25 504,23
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total II	220 754,89	0,00	14 641,53	206 113,36
Financières				
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
Total III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I + II + III)	224 430,19	0,00	18 316,83	206 113,36

Amortissements

Les immobilisations sont amorties linéairement suivant le mode en fonction de la durée de vie prévue :

✓ immobilisations incorporelles	:	1 à 3 ans
✓ gros œuvre de l'immeuble	:	30 ans
✓ façade de l'immeuble	:	20 ans
✓ installations et agencements	:	5 à 15 ans
✓ matériel de transport	:	4 à 5 ans
✓ matériel de bureau	:	3 à 10 ans
✓ matériel micro informatique	:	3 ans
✓ mobilier	:	10 ans

TABLEAU DE VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations	Montants cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants cumulés à la fin de l'exercice
Incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	3 675,30	0,00	3 675,30	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total I	3 675,30	0,00	3 675,30	0,00
Corporelles				
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations & agencements	162 813,64	470,82	0,00	163 284,46
Installations techniques, mat. & outillage	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel de bureau & informatique	25 908,06	2 062,58	14 129,46	13 841,18
Mobilier	26 016,30	0,00	512,07	25 504,23
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total II	214 738,00	2 533,40	14 641,53	202 629,87
TOTAL GENERAL (I + II)	218 413,30	2 533,40	18 316,83	202 629,87

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES PAR ECHEANCES

	Montant brut	Échéances		
		jusqu'à 1 an	Entre 1 et 5 ans	à plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé				
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances de l'actif circulant				
Créances clients & comptes rattachés	10 688,24	10 688,24	0,00	0,00
Créances fédérales	305,00	305,00	0,00	0,00
Autres créances	135,24	135,24	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	161,32	161,32	0,00	0,00
Totaux	11 289,80	11 289,80	0,00	0,00

DETAIL DES CREANCES

Désignation	N	N-1
APEL ACAD. 44 (refacturation chauffage 12/13)	880,11	906,53
SICF 44 (refacturation chauffage 12/13)	880,11	906,53
UDOGEC 44 (refacturation chauffage 12/13)	1 760,22	1 813,06
MSC (Charges locatives communes 12/13)	7 167,80	7 674,23
Fédération Formiris (dotations à recevoir)	0,00	80 873,52
Fédération Formiris (cofinanc. Formiris Normandie)	305,00	305,00
Fédération Formiris (rb.frais.réunion à recevoir)	135,24	0,00
Frais Salariés 12/13 payés (rb.à.recevoir)	0,00	0,00
Produits à recevoir (rb.fr.bancaire+fr.abonnt)	0,00	0,00
OPCA-EFP (rb.frais.Formation-Continue à recevoir)	0,00	0,00
Refacturation CREDO (rb.Etbs à recevoir)	0,00	0,00
Total	11 128,48	92 478,87

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Désignation	N	N-1
CT.CAM (alarme)	160,32	160,78
	0,00	0,00
Total	160,32	160,78

Trésorerie

Pour la 3^{ème} année consécutive, la trésorerie est placée en Bon de Caisse Progressif et sur un Livret Partenaire Association soumis à fiscalité (24%).

DETAIL DE LA TRESORERIE

Désignation	N	N-1
Bon de Trésorerie	103 770,94	101 750,11
SICAV Pro-fédéral - Crédit Mutuel	0,00	948,83
Valeurs mobilières de placement	103 770,94	102 698,94
Banques	1 089 235,44	1 237 548,31
Caisse	0,00	0,00
Disponibilités	1 089 235,44	1 237 548,31

Fonds propres

Désignation	Situation nette				
	Au 31/08/13 avant affectation du Résultat 12/13	Formation	Fonctionnement	Autres Activités	Au 31/08/13 après affectation du Résultat 12/13
Fonds associatifs	8 745,74	0,00	0,00	0,00	8 745,74
Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves affectées à la format°	136 880,22	59 392,64	0,00	0,00	196 272,86
Réserves affectées au fonction ^t	466 167,85	0,00	24 481,71	0,00	490 649,56
Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	83 874,35	-59 392,64	-24 481,71	0,00	0,00
Total	695 668,16	0,00	0,00	0,00	695 668,16

Provisions pour risques et charges

TABLEAU DE VARIATIONS DES PROVISIONS

Désignation	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provision pour départ à la retraite	40 196,00	6 284,00	0,00	46 480,00
Autres provisions pour risques & charges	0,00	0,00	0,00	0,00
Total provisions pour risques & charges	40 196,00	6 284,00	0,00	46 480,00
Total	40 196,00	6 284,00	0,00	46 480,00

La provision pour départ à la retraite est calculée selon la méthode « rétrospective avec droits accumulés ». Pour chacun des salariés, il est calculé des indemnités de départ à la retraite (IDR) en fonction de ses droits acquis à la date de clôture. Les IDR sont majorées des cotisations sociales et fiscales.

Dans le calcul des IDR, il est intégré les paramètres suivants :

- 1 % d'augmentation annuelle des salaires,
- taux d'actualisation : 2%
- la probabilité de vie et de présence à l'âge de 65 ans (table B 02-16 insee 03/05).

TABLEAU DE VARIATIONS DES PROVISIONS

Désignation	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Total provisions pour dépréciation	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

Dettes

ETAT DES DETTES PAR ECHEANCES

	Montant brut	Échéances		
		jusqu'à 1 an	Entre 1 et 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts & dettes financières				
Emprunts-dettes auprès étab. de crédits	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts & dettes financières diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 433,71	265 433,71	0,00	0,00
Dettes fédérales	2 250,55	2 250,55		
Dettes fiscales et sociales	73 352,84	73 352,84	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	341 037,10	341 037,10	0,00	0,00

DETAIL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Désignation	N	N-1
Total	0,00	0,00

DETAIL DES DETTES

Désignation	N	N-1
Fournisseurs Frais Généraux (FG)	593,15	601,80
Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00
Organismes de formation	204 251,65	477 087,80
Etablissements - Frais annexes	1 829,50	2 819,70
Stagiaires - Frais annexes	28 064,90	17 893,68
Fournisseurs FG factures non parvenues	29 659,21	31 117,29
Organismes de formation factures non parvenues	0,00	44 589,48
Etablissements factures non parvenues	1 035,30	52 481,75
Charges à payer	0,00	0,00
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	265 433,71	626 591,50
Fédération Formiris (trop perçu - à reverser)	0,00	0,00
Dettes fédérales	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	768,04

DETAIL DES DETTES FISCALES & SOCIALES

Désignation	N	N-1
Dettes fiscales		
Taxe sur les salaires + Particip.Empl.FC	882,91	2 906,45
Taxe foncière	0,00	0,00
Taxe sur les bureaux (en Ile de France)	0,00	0,00
Impôt Société	2 860,00	4 024,00
Dettes sociales		
URSSAF ou CGSS	20 330,90	19 954,37
Pôle emploi	0,00	0,00
Organisme(s) de retraite	5 583,89	5 575,77
Organisme(s) de prévoyance	683,86	801,03
Organisme complémentaire santé	1 944,84	1 765,60
Dettes provisionnées pour congés à payer	19 550,00	19 431,00
Dettes provisionnées pour primes	6 690,88	6 631,37
Charges sociales & fiscales sur congés à payer	11 041,00	10 870,00
Charges sociales & fiscales sur primes	3 784,56	3 720,50
Total	73 352,84	75 680,09

DETAIL DES DETTES - CHARGES RESTANT A PAYER

Désignation	N	N-1
Fournisseurs Frais Généraux - Factures non parvenues	29 659,21	31 117,29
Organismes de Formation - Factures à payer (HE)	0,00	0,00
Organismes de Formation - Factures non parvenues	0,00	44 589,48
Etablissements - Frais annexes non encore réglés (HE)	0,00	0,00
Etablissements - Frais annexes non encore réglés	1 035,30	52 481,75
Personnel - Charges à payer	26 240,88	26 062,37
Organismes Sociaux - Charges à payer	11 930,10	11 728,80
Etat - Charges à payer	2 895,46	2 861,70
Charges à payer	0,00	0,00
Total	71 760,95	168 841,39

H - AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES A FINANCER DE LA FORMATION

Objet & exercice de l'engagement	Montant total engagement	Exercices de réalisation		
		N+1	N+2	N+3
	0,00	0,00		
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NB : Concerne uniquement les formations s'étalant sur plusieurs exercices.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heure de formation cumulées relatif aux droits acquis et non mobilisé est de 985 heures au 31/08/2014, la valeur correspondante est estimée à 26 272 €.

Effectif

Catégorie	Effectif au 31/08/2014			
	Femmes	Hommes	Total	Equivalent temps plein
Cadres	4	1	5	3,50
Agents de maîtrise				
Employé	4		4	3,30
TOTAL	8	1	9	6,80

Contributions

Depuis le 30 Novembre 2011, une convention de mise à disposition des locaux entre l'Association Educative Ozanam et Formiris est signée. La charge pour occupation des locaux s'élève pour cette année 2013-2014 à 4 979,49 € (260,57 m² x 19,11 €).